

Fribourg - les Grand-Places en marches

Autor(en): **Bruttin, Thierry**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-957386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fribourg – les Grand-Places en marches

THIERRY BRUTTIN

Architecte FAS,
urbaniste FSU;
Architecte de Ville,
Fribourg.

Métamorphosé par la réalisation de la nouvelle salle de spectacle Equilibre, le site des Grand-Places, au centre-ville de Fribourg, se trouve au cœur de nouveaux enjeux imposant une réflexion sur son réaménagement futur. Pour faire émerger ces enjeux, la Ville de Fribourg a décidé de donner la parole aux usagers, en organisant des «marches commentées». Le présent article explique comment les réactions et regards croisés des marcheurs se matérialisent et se prolongent tout au long du processus de projet urbain.

Tour à tour place d'armes, lieu d'exposition, place de fête, anciennement située aux portes de la ville, aujourd'hui espace vert implanté au centre de celle-ci, les Grand-Places, vaste pelouse au point de vue formidable ouvert sur les Préalpes, sont, en termes d'histoire et d'appropriation par la population, un lieu d'une valeur remarquable pour les Fribourgeoises et les Fribourgeois. Afin de répondre correctement aux nouveaux enjeux posés par la métamorphose du site consécutive à la réalisation d'une nouvelle salle de spectacle, il est indispensable de ressentir et d'exprimer au plus juste les projections, les attentes et les visions formulées par la population sur le lieu. Pour ce faire, le Conseil communal de la Ville de Fribourg a décidé d'engager un processus participatif en sollicitant directement les usagers du lieu et en y associant des professionnels jouissant d'une expérience solide en la matière. Il fut ainsi décidé de constituer un groupe de travail pluridisciplinaire composé de Pascal Amphoux et Nicolas Tixier, tous deux géographes et urbanistes, ainsi que de Thierry Bruttin, Architecte de Ville, dans le but d'identifier une façon de faire qui convienne spécifiquement à la situation des Grand-Places.

L'idée retenue a consisté à organiser au cours du printemps 2010 cinq «marches commentées», mettant en présence des professionnels de l'urbanisme et de l'architecture du paysage, des représentants politiques, des associations, des propriétaires, des responsables d'établissements publics et commerçants, sans oublier les habitants et les usagers du lieu. Une marche commentée est un entretien collectif qui se déroule en parcourant le site et lors duquel les participants sont invités, au cours de leur déambulation, à raconter le lieu tel qu'ils le pratiquent, le ressentent, le vivent ou l'imaginent.

Ce matériel a fait l'objet d'une publication, «Les Grand-Places en marches», qui synthétise les éléments essentiels dans le but de renseigner les concurrents sélectionnés pour les mandats d'étude parallèles consécutifs. L'ouvrage en question décrit les cinq marches collectives ainsi que trois parcours commentés. L'ensemble des acteurs ayant participé à cette démarche citoyenne y sont cités dans un préambule qui renseigne également sur l'itinéraire pratiqué.

Le document «Les Grand-Places en marches» ne définit pas de programme en soi, il est cependant la pièce pivot qui permettra aux concurrents retenus pour la procédure des mandats d'étude parallèles de prendre la mesure des enjeux posés par le site. En effet, l'ouvrage constitue un témoignage complet de ce que sont les Grand-Places aujourd'hui, avant la transformation. En outre, le matériel rassemblé durant les marches projette dans l'avenir les différentes intentions et autres visions exprimées par les marcheurs, ouvrant ainsi un débat quant aux usages, aux ambiances, aux fonctions et autres activités qui pourraient se développer dans le périmètre d'étude.

Enjeux transversaux

Différents enjeux transversaux sont ainsi extraits de la démarche citoyenne et seront transmis comme tels aux futurs concurrents. Le premier enjeu est d'ordre spatial et pose les questions relatives:

- aux accès aux Grand-Places, sachant la grande difficulté d'accéder à la pelouse, en l'état actuel du site;
- aux espaces exclus ou oubliés, en particulier le parking mais également «les arrières» ou les espaces en marge: la «Morille», le talus, l'allée et l'esplanade Jo-Siffert;
- aux limites du site et à son unité; en effet la matière issue des marches renseigne sur la difficulté de comprendre de quel périmètre il s'agit exactement lorsqu'on évoque les Grand-Places, cela notamment depuis la métamorphose du lieu.

Le deuxième enjeu se concentre sur des éléments sensibles et qualitatifs qui touchent respectivement au climat de la pelouse centrale parfois excessivement exposée au soleil, à la prise en compte du paysage, ainsi qu'aux nuisances sonores qu'il s'agira de prendre en considération afin d'enrichir les qualités du site. Le troisième enjeu traite des pratiques sociales. Sont concernés l'usage au quotidien du site ainsi que la possibilité d'y organiser des événements festifs. Quant au dernier enjeu identifié par la démarche citoyenne, il concerne précisément l'espace. Il s'agit des enjeux localisés. Les marcheurs ont en effet identifié 11 sous-espaces, qui à eux tous constituent le périmètre dont il est question. Ces différents secteurs sont en particulier: la pelouse des Grand-Places, la «Morille», l'allée des Grand-Places, la salle de spectacle, la fontaine Jean-Tinguely, le talus, le parking souterrain, le parking du NH Hotel et l'esplanade Jo Siffert, le restaurant Gemelli, le Café des Grand-Places et l'espace Tivoli [ILL.5]. Tous ces enjeux sont développés plus en détail dans le règlement-programme qui sera transmis aux concurrents des mandats d'étude parallèles.



[ILL. 1]



[ILL. 2]



[ILL. 3]



[ILL. 4]

[ILL. 1] La pelouse:
Faut-il révéler les
dessous de l'histoire?

[ILL. 3] La Morille:
Quelle configuration
spatiale pour infléchir
les usages?

[ILL. 2] L'allée des Grand-Places: Comment
reconnecter cette allée à son environnement,
proche et lointain, pour réinventer des usages,
des liens physiques et des perceptions sensibles?

[ILL. 4] La fontaine:
Quelle est la place
de l'eau aux Grand-
Places?

Maintenir un espace de dialogue

Les «marches des Grand-Places» ont permis d'installer un espace de discussion entre les différents acteurs du site (usagers, habitants, propriétaires, commerçants, spécialistes, etc.). Il s'agit désormais de permettre à cet échange d'être prolongé. La proposition soumise aux organes politiques comprend les éléments suivants:

— La publication «Les Grand-Places en marches». Le matériel récapitulé dans la publication sera distribué aux concurrents des mandats d'étude parallèles, afin de les renseigner de la façon la plus précise possible, et ainsi d'alimenter leurs réflexions.

— Le blog. Il a également été admis de permettre au plus grand nombre d'accéder à cette matière en mettant l'ouvrage en ligne sur le site internet de la Ville. Précisément, il s'agit d'offrir un espace de discussion sous la forme d'un blog qui pourra être consulté à tout moment par tous, y compris par les concurrents, mais également par les experts qui devront juger les différents projets (www.grand-places.ch/blog).

— Les ateliers. Au-delà de cet espace de débat public, la démarche participative sera prolongée dans le cadre des mandats d'étude parallèles sous la forme de deux ateliers mettant en présence les concurrents et une délégation de marcheurs, dont les propriétaires riverains. Ces ateliers auront pour objectif d'approfondir des thématiques sous la forme de tables

rondes, prétextes à des débats et discussions. Ils seront organisés après que l'ensemble des concurrents auront démarré leurs réflexions et avant la critique du groupe d'experts.

Conformément aux dispositions légales imposées par les marchés publics (loi cantonale sur les marchés publics et règlement d'exécution, ainsi que règlement SIA 143), le Conseil communal a décidé de recourir à des mandats d'étude parallèles pour accorder le mandat relatif au réaménagement du périmètre des Grand-Places. Pour rappel, les mandats d'étude parallèles se distinguent du concours d'architecture, notamment par la capacité qu'ils offrent de mettre en présence concurrents et maître de l'ouvrage. Il ne s'agit donc pas d'une procédure qui requiert l'anonymat des participants. Au contraire, les mandats d'étude parallèles autorisent la discussion entre deux interlocuteurs, favorisant de ce fait l'intégration des visions du mandant dans la réflexion des concurrents.

Les enjeux posés par les Grand-Places militent donc pour cet échange entre la Ville et les équipes pluridisciplinaires (composées d'architectes-paysagistes, d'architectes et d'ingénieurs en circulation) qui seront sélectionnées, étant précisé qu'un appel à candidatures ouvert, par voie officielle, a été lancé fin avril 2010 dans le but de permettre à des équipes opérant sur l'ensemble du territoire national, mais également à des candidats européens, de déposer un dossier. Le groupe d'experts aura alors pour mission de sélectionner

entre quatre et six équipes, étant précisé que ces concurrents seront mandatés pour produire une proposition en vue du jugement final.

Les concurrents devront aborder le site à l'échelle du périmètre dit de réflexion, qui renseignera sur le contexte dans lequel s'inscrivent les Grand-Places, secteur qui se déploie depuis la Place de la Gare jusqu'à la rue de Romont/rue de Lausanne, les Grand-Places étant une séquence particulière qui se situe sur un parcours plus global menant de la Place de la Gare jusqu'au Bourg, pour atteindre, au terme de la promenade, les rives de la Sarine. Un second périmètre, dit d'intervention, englobe les 11 sous-espaces retenus et décrits dans le cadre de la démarche citoyenne.

Du diagnostic au projet

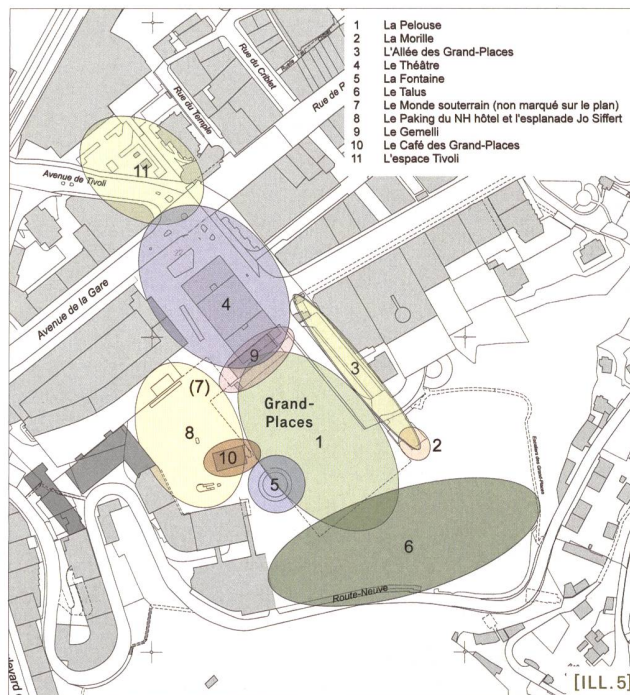
Comme dit ci-dessus, la publication «Les Grand-Places en marches» sera remise aux concurrents en vue de les renseigner précisément sur les enjeux mis en exergue au travers de la démarche citoyenne. Les concurrents seront donc appelés à développer une proposition d'aménagement de l'espace, mais également une ambiance spatiale et paysagère. Les projets devront donc intégrer les différentes attentes projetées sur le lieu tout en offrant une nouvelle cohérence et cohésion à l'ensemble. Le projet devra également intégrer la salle de spectacle Equilibre, sans oublier la prise en compte de certaines constructions pénalisantes en l'état, notamment la galerie commerciale émergeant sur le parvis côté place Jean-Tinguely ainsi que le restaurant Gemelli qui s'inscrit de façon malencontreuse sous le porte-à-faux, côté Grand-Places. Ces deux aspects ressortent clairement de la démarche citoyenne.

Comme mentionné ci-dessus, la démarche citoyenne se prolongera durant la phase des mandats d'étude parallèles. La formule retenue propose des rencontres entre les équipes et une délégation de marcheurs à l'occasion d'ateliers organisés en alternance avec les critiques du groupe d'experts.

Un principe essentiel doit être mis en avant dans ce contexte particulier qui combine ateliers/démarche citoyenne et évaluation des propositions par le groupe d'experts, à savoir: éviter des confusions dans les prises de rôle respectives. Les ateliers ont bel et bien comme objectif de renseigner les concurrents sur les attentes de la population, alors que les experts sont appelés à juger/évaluer les projets «sur pièce», dans le cadre de critiques afin de sélectionner le meilleur projet. Leur mission consistera également à renseigner de la manière la plus objective possible les non-professionnels afin que ces derniers puissent participer pleinement au choix du lauréat.

Pour conclure, il convient de souligner tout l'intérêt de la démarche décrite ci-dessus. En particulier cette capacité à utiliser la marche pour parcourir le site, l'appréhender au plus près de sa substance, et ensuite, dans un second temps, en extraire autant de sensations, d'observations et d'analyses. Ce matériel ainsi rassemblé peut désormais être transmis aux auteurs sollicités pour produire des réflexions, jusqu'à identifier le projet qui saura redéfinir cet espace majeur, en quête d'une nouvelle interprétation, et donner ainsi un sens nouveau aux Grand-Places dans le processus de métamorphose engagé par la réalisation de la salle de spectacle Equilibre.

[ILL.5] Les sous-espaces identifiés par les marcheurs: 11 microlieux composant le périmètre du projet. (Source des illustrations: Ville de Fribourg)



ZUSAMMENFASSUNG Fribourg – Spaziergänge für die Neugestaltung der Schützenmatte

Die Schützenmatte (Grand-Places) im Zentrum von Fribourg wurde durch den Bau des neuen Schauspielhauses verändert und mit neuen Herausforderungen konfrontiert. Eine Reflexion über die Neugestaltung des Areals drängte sich daher auf – eine Aufgabe, an der die Stadt im Rahmen eines innovativen partizipativen Prozesses auch die BenutzerInnen teilhaben lassen wollte. So organisierten die Geografen und Städteplaner Pascal Amphoux und Nicolas Tixier sowie Stadtarchitekt Thierry Bruttin fünf «kommentierte Spaziergänge», an denen sich Fachleute aus Städtebau und Landschaftsarchitektur, Vertreter der Politik und Verbände, Eigentümer, Verantwortliche von öffentlichen Einrichtungen, Gewerbevertreter ebenso wie Bewohner und Benutzer des Areals dazu äussern konnten, wie sie die Schützenmatte nutzen, wie sie sie erleben und wie sie in ihren Vorstellungen aussehen könnte. Dabei kristallisierten sich zahlreiche übergreifende Fragestellungen heraus, die sich sowohl aus der räumlichen Anordnung des Areals als auch aus qualitativen Anforderungen und sozialen Gewohnheiten ergeben. Die «Spaziergänge» sprachen auch mehrere untergeordnete Themen an, die ebenfalls eine besondere Behandlung erfordern. Das Ergebnis dieser Spaziergänge sind zahlreiche, für die an der Neugestaltung beteiligten Fachleute äusserst wertvolle Ideen. In einer ersten Phase ermöglichten diese eine Präzisierung der parallelen Studienaufträge, die von der Stadt zur Vertiefung lanciert wurden. Anschliessend wurde dieses Material in der Form einer Broschüre an die Planerteams verteilt. Noch während die parallelen Studienaufträge laufen, werden zudem Workshops organisiert, an denen Fachleute und «Spaziergänge» miteinander ins Gespräch kommen sollen. Und nicht zuletzt soll ein Blog dazu beitragen, die Debatte weiter auszudehnen. Die Kontakte zwischen Benutzern, Verantwortlichen der Stadt und Fachpersonen werden damit auch nach den Spaziergängen weitergeführt. So haben sich diese als wirksames Instrument erwiesen, um dem städtebaulichen Projekt eine grosse Dynamik zu verleihen.